



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Arrêté

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Ingénieur-e de recherche en analyse chimique, session 2018

N° B1A41IR2ITR

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Ingénieur-e de recherche en analyse chimique, au titre de l'année 2018 :

Monsieur PRIE Gildas, maître de conférences classe normale, président, Université de Tours, Tours.

Madame NEGULESCU Béatrice, ingénieure de recherche de 1ère classe, vice-présidente, Université de Tours, Tours.

Madame CABET GOHON Eva, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université Paris 7 Diderot, Paris.

Monsieur CASTELLO Jérémie, ingénieur de recherche de 2ème classe, expert, Ministère l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Paris.

Monsieur LAFOLET Frédéric, maître de conférences classe normale, expert, Université Paris 7 Diderot, Paris.

Monsieur LESOT Philippe, directeur de recherche de 2ème classe cnrs, expert, Université Paris 11 Paris sud, Paris.

Madame RAKOTOZAFY Lalatiana, ingénieure de recherche de 2ème classe, experte, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

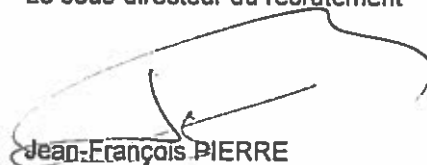
Madame DE MONTE Michèle, ingénieure de recherche hors classe, suppléante, Université de Tours, Tours.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le **15 MAI 2018**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE